

Le 11 mars 2016

Compte rendu du CHSCT du 10 mars 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO Finances 54**:
Jean-Louis SZATMARI, Audrey SISCO et Arnaud HELSTROFFER.

Après lecture de notre déclaration liminaire (voir annexe), Monsieur SAILLARD, Président du CHSCT est revenu sur les manifestations d'agriculteurs.

Notre directeur se félicite de la gestion de la crise et oublie que sur certains sites, **l'intégrité physique des agents a été mise à mal.**

D'autre part, **aucun dépôt de plainte** n'est envisagé suite aux dégradations.

En tant que syndicalistes, nous laissera t-on lors d'une prochaine grève cadenasser les portes de la direction, allumer un feu de pneus ou pourquoi pas retenir notre directeur lors d'une réunion et tout cela en toute impunité ?

Vos représentants **FO Finances 54** connaissent déjà la réponse.

Demande d'expertise à la direction régionale de l'Insee :

La Direction Régionale de l'Insee a refusé la demande de l'intersyndicale de faire **une expertise** sur le projet d'organisation de l'établissement de Nancy suite à la réforme territoriale.

Pour rappel :

La fusion des trois directions régionales se fera en conservant un établissement à Nancy, Reims et Strasbourg qui sera le siège. Cette réforme s'étalera sur 3 ans.

Sur les 50 postes supprimés à Reims et à Nancy, une partie des personnes concernées pourraient bénéficier des postes libérés par les 16 départements à la retraite sur l'ensemble des deux sites. Celles qui seront encore en activité en 2019 et qui excluent toute mobilité géographique, se verront proposer sur place des postes nécessitant une mobilité fonctionnelle.

La direction nous informe qu'il n'est pas prévu de mobilités géographiques contraintes à l'occasion de la mise en œuvre par l'Insee de la réforme territoriale.

Pour vos représentants **FO Finances 54**, un agent qui voit son poste supprimé est bien contraint à une mobilité.

Suite à ce refus, l'intersyndicale a demandé la médiation de l'inspecteur santé et sécurité au travail (à suivre)...

Rapport du groupe de travail préparatoire du 12 février :

Annotations des registres SST

Aux nombreuses remarques sur la **mauvaise qualité du nettoyage**, la direction nous répond qu'elle est consciente des problèmes rencontrés auprès des prestataires.

Elle applique systématiquement des pénalités à condition que les remarques soient consignées dans les cahiers de liaison.

Concernant les problèmes rencontrés au niveau de l'accès de service du site de Lunéville (infiltration d'eau, verglas), la direction n'ayant pas de réponse de la municipalité, a demandé une expertise aux agents de service afin de voir ce qu'il est possible de réaliser.

Fiches de signalement

La **montée des incivilités** se traduit par un accroissement du nombre de fiches ;

Pour rappel, la direction envoie systématiquement après contact pris avec l'agent une lettre de rappel à l'ordre, à l'utilisateur.

Pour info, la direction **ne peut déposer plainte à la place de l'agent**.

Projets acceptés par le CHSCT

- 1 bras articulé support écran pour le SIP de Nancy NE (203,00 €)
- 1 écran de 28" pour le CIF de Nancy (717,00 €)
- Réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux au CFP de Longwy (1044,00 €)
- 20 lampes de bureau fluorescentes pour divers sites (1368,48 €)
- 3 tapis de sol antidérapants pour divers sites (91,48 €)
- 1 bureau avec pieds réglables pour la direction (300,60 €)
- 2 agrafeuses électriques grosse capacité sur recommandation du médecin (655,13 €)
- 1 souris RollerMouse sur recommandation du médecin (297,91 €)
- 1 fauteuil ergonomique (334,24 €)

Vos représentants **FO Finances 54** clôtureront ce point sur le groupe de travail par une anecdote :

La direction de l'Insee organise des exercices d'évacuation les vendredis à 17 heures, on ne peut que contester l'efficacité.

Présentation du projet de restructuration pour 2017 à la DDFiP 54 :

Mr SAILLARD nous confirme encore une fois qu'il n'y aura pas à son sens de fermeture de service, **uniquement des aménagements fonctionnels en 2017** (année électorale de surcroît).

Transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital de Briey de la trésorerie de Briey vers la trésorerie de Metz-Thionville

3 emplois seront transférés sur la Moselle, les agents touchés par ce transfert pourront, s'ils le désirent, suivre la mission.

Dans tous les cas, **aucune mobilité géographique contrainte**, ils seront réaffectés sur le service des collectivités locales de la trésorerie de Briey.

-création d'un SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) au 01/09/2017 à Nancy constitué par :

Le PTGC 54 (Pôle de topographie et de gestion cadastrale)

Le PELP 54 (Pôle d'évaluation des locaux professionnels)

D'une cellule foncière départementale composée de l'actuel CDIF de Nancy auquel seraient ajoutées les missions cadastrales dépendant actuellement du ressort géographique des SIP rapprochés (Briey, Longwy et Lunéville)

Remarque : **Le BANT de toul n'est pas impacté,**

Nombres d'agents :

CDIF Nancy : 27 emplois au 01/09/2016 sur 31 agents affectés.

SIP Briey : 3 ETP (Equivalent Temps Plein) sur la mission foncière.

SIP Lunéville : 4 ETP sur la mission foncière.

SIP Longwy : 3 ETP sur la mission foncière.

-fusion du SIE de Nancy Nord Est avec le SIE Nancy Sud Est

Nombre d'emploi au SIE Nancy Nord Est : 13 au 01/09/2016 sur 14 affectés

Nombre d'emploi au SIE Nancy Sud Est : 13 au 01/09/2016 sur 25 affectés (12 agents affectés à l'enregistrement)

Code SAGES de Nancy Nord Est.

-transfert de l'activité Enregistrement du SIE Nancy Sud Est au SPF de Nancy

Transfert de 12 emplois du SIE de Nancy Sud Est (Pôle enregistrement) vers le SPF de Nancy (Service de publicité foncière).

fusion du Service de Publicité Foncière de Lunéville au SPF de Nancy

SPF de Lunéville : 5 emplois au 01/09/2016 sur 6 agents affectés

SPF de Nancy : 23 emplois au 01/09/2016 sur 27 agents affectés

Pour la direction, **les agents de Lunéville resteront sur place.**

La possibilité pour l'avenir de consulter différentes bases FIDJI (Fichier Informatisé des Données Juridiques Immobilières) accessibles sur un serveur national autorise le travail à distance.

Notre Directeur, nous annonce que pour l'instant, il n'y aura pas d'autre fusion entre les SIE de Nancy. Mais la réflexion n'est pas interdite.

Il ne cache pas également sa volonté de mettre en place uniquement deux SIE dans le département, Mais pour l'instant, il ne veut pas bousculer les services (On appelle cela, un travail de sape).

Travaux à la cité administrative :

Actuellement la DDT (Direction Départementale du Territoire) est en cours de déménagement du bâtiment P.

Celui-ci libérera un étage pour permettre l'installation du PRS et de la BVD.

Petit rappel, la Brigade de vérification départementale est actuellement dans les anciens locaux loués pour la trésorerie de Vandoeuvre. (loyer d'environ 40 000 €/an, bail que notre direction avait **OUBLIE** de dénoncer à une époque).

La fin des travaux pour permettre l'installation de ces deux services est prévue en février ou mars 2017.